

Monument du mois - La chaire à Calvin

VIVRE

A

MOUTHIERS-SUR-BOËME

Le mot du Maire

La période des vacances a mal commencé par une vague de licenciements. Nous pensons à tous ceux qui de ce fait se sentent exclus, voir rejetés et je leur renouvelle l'assurance que tout sera fait à notre niveau pour les soutenir.

On nous annonce de nouvelles mesures pour l'emploi, au niveau national. On ne peut qu'espérer que ces mesures soient rapides et efficaces. En attendant, au niveau local, quelques espoirs se dessinent sur la zone d'emploi. Nous en parlerons plus tard.

Mais on ne peut se contenter d'attendre. Il faut, à notre niveau, que nous mettions en valeur les atouts que nous possédons.

En ce sens, l'opération monument du mois, va permettre autour de la **Chaire à Calvin** de faire mieux connaître notre belle commune aux Charentais, et peut-être même aux Monastériens.

Expositions, conférences, visites, concerts animeront Mouthiers en ce mois de septembre et attireront de nombreux visiteurs. Le coup d'envoi aura lieu le lundi 6

septembre à 11 heures à la **Chaire à Calvin**. Vous trouverez dans ce bulletin le programme des manifestations.

J'en profite pour remercier tous ceux qui autour de Jean Lathière ont organisé ces manifestations. Ils montrent encore une fois la force de notre vie associative et son rôle essentiel dans le développement culturel mais aussi socio-économique de notre commune.

Bonne rentrée à tous.

SEANCE DU 18 JUIN 1993

Etaient présents :

MM. GERMON, TAMAGNA, BOUREAU, BRÉGEAS, DESVAGES, M^{me} PORTE, MM. CRUEIZE, DEDIEU, GACHINOIS, M^{me} FORGERON, M. LATHIERE, M^{me} MANANT, DISCOUR, MM. BONNET, THUILLIER.

Absent excusé :

M. BARBE

Secrétaire de séance : M. DESVAGES.

NOTA : "Conseil Municipal" est remplacée par CM dans le compte-rendu

1 - COMPTE ADMINISTRATIF 92

Monsieur TAMAGNA présente au Conseil Municipal les Comptes Administratifs 92 :

- 1 - Fonctionnement
- 2 - Investissement
- 3 - Assainissement
- 4 - Régie de transport

Après avoir examiné ces comptes administratifs et après en avoir délibéré, le CM les approuve à l'unanimité des membres présents.

2 - PROGRAMME RENOVATION MAIRIE

Le Maire rappelle au CM sa délibération du 14 Mai 1993 concernant le programme de rénovation d'un immeuble à usage de Mairie.

A la suite de l'exposé de la commission, le CM désigne M. BILHOU Jean-Noël, architecte à Barbezieux, comme concepteur de l'ouvrage à exécuter et autorise le Maire à signer toutes les pièces se rapportant à cette affaire.

3 - PRIX DES REPAS AU RESTAURANT SCOLAIRE

Le Maire rappelle que le prix actuel des repas au restaurant scolaire a été fixé, par délibération du Conseil du 9 Juillet 1992, à :

- 8,25 F. pour les élèves
- 16,50 F. pour les adultes, depuis la rentrée scolaire 92/93 et qu'il convient de fixer de nouveaux tarifs pour la rentrée scolaire 93/94.

Il explique que le prix de revient réel d'un repas a été évalué à 25 francs et que les tarifs pratiqués par la commune sont, de loin, infé-

rieurs à ceux pratiqués dans le département.

Le CM décide :

- de fixer, à compter de la rentrée scolaire 93/94, à :
 - 10 francs le prix du repas pour les élèves
 - 20 francs le prix du repas pour les adultes
- de demander, pour ce faire, une dérogation auprès du Préfet de la Charente.

4 - VOIRIE

Le Maire rappelle qu'une enquête publique concernant l'achat et la vente de chemins ou parties de chemins a eu lieu du 16 au 30 septembre 1991.

Le Maire précise qu'il y a lieu de fixer les prix de vente et d'achat des terrains.

■ Dossier 1 "Chemin des Sicauds"

- La commune achète du terrain destiné à l'élargissement de la voie communale.

Le C M décide d'acheter le terrain(*) aux différents propriétaires concernés au prorata du terrain cédé.

En outre, une expertise d'arbres fruitiers sera demandée et la commune effectuera à ses frais le déplacement d'une murette.

- La commune vend 68 ca(*)

■ Dossier 2 "Chemin de Sicauds au Morineau"

La commune achète du terrain destiné à l'élargissement de la voie communale(*).

■ Dossier 2 bis "La Foy"

La commune achète du terrain destiné à l'élargissement de la voie communale(*).

■ Dossier 3 "Les Chaumes"

La commune achète du terrain pour la création d'un chemin et la commune vend un chemin rural(*).

■ Dossier 4 "Gersac"

La commune achète le terrain nécessaire à l'élargissement du chemin rural(*).

■ Dossier 5 "Chemin des Agriers"

La commune achète du terrain destiné à l'élargissement de la voie communale(*).

■ Dossier 6 "La Gaillarderie"

La commune achète le terrain nécessaire à l'aménagement du chemin rural.

La commune vend une partie du chemin rural.

Le CM • décide que le prix de vente et le prix d'achat soient forfaitaires et équivalents à 500 francs ;

- décide que les frais de notaire soient à la charge du propriétaire.

■ Dossier 7 "La Cabane"

La commune achète et vend le terrain nécessaire pour le redressement de la voie communale(*).

■ Dossier 7 bis "Les Maupas"

La commune vend pour le déplacement d'une voie communale.

Le CM • décide de fixer le prix de vente et le prix d'achat du terrain à 5F. le m².

■ Dossier 8 "Les Groies"

La commune vend le chemin rural.

Le CM décide de surseoir à cette décision en attendant que le futur propriétaire laisse une servitude de 3m d'emprise en bordure de sa parcelle joignant le CD 22.

■ Dossier 9 "La Combe au Roi"

La commune vend une partie de chemin rural "les Fonds de la Combe au Roi".

Le prix de vente est fixé à 5F. le m², les frais de notaire à la charge du propriétaire.

■ Dossier 12 "Le Grand Guillon"

La commune vend aux propriétaires des parcelles ZD 17, ZD 27, ZD 28, ZD 29 une partie de la parcelle ZD 16.

Le prix de vente est fixé à 5F. le m², les frais de notaire à la charge des demandeurs.

■ Dossier 13 bis "Les Reigniers"

Le village des Reigniers vend du terrain pour permettre d'effectuer un assainissement autonome.

La commune vend une partie du chemin rural à 5F. le m², les frais de notaire sont à la charge du demandeur.

■ Dossier 14 Voie Communale de "Chez Bâty"

La commune achète du terrain à divers propriétaires le long du chemin rural de chez Bâty pour l'élargissement de celui-ci. Le domaine privé de la commune cède du terrain au domaine public de la commune.

Le CM décide de surseoir à l'exécution de l'élargissement du chemin en bordure de propriété de M. BREGEAS Guy, le chemin existant s'avérant suffisant.

■ Dossier 15 "Chez Ratillon"

La commune achète aux propriétaires des parcelles C 1634, C 1635, C 1639, une bande de terrain pour l'élargissement de la voie communale 104. (*)

■ Dossier 16 "Les Prouzelles"

La commune achète du terrain pour l'aménagement du carrefour du chemin rural N°9 et du chemin rural de la Péreuse.

Le CM décide de laisser en attente ce dossier qui sera réexaminé au cours de la révision du Plan d'Occupation des Sols.

■ Dossier 17 "Gersac"

La commune achète le terrain nécessaire pour l'aménagement de la voie communale de Gersac aux Marais et pour la création d'une placette de retournement. La commune vend une partie du chemin (*)

■ Dossier 18 "Carrefour du Rosier"

La commune achète du terrain pour l'aménagement du carrefour au Rosier entre le chemin rural et la voie communale 102(*)

Le CM décide de fixer le prix d'achat à 5F. le m² et de laisser à la charge des demandeurs les frais de notaire correspondants.

■ Dossier 18 bis "Chemin de l'Ecole"

La commune achète à M. JUGE le chemin (Parcelles 1648 - 1652). La commune achète à M. MILAN J.Michel la parcelle 1650 pour création de chemin.

La commune vend à M. MILAN les parcelles 1656 - 1657.

Après en avoir délibéré, le CM décide de fixer les prix de vente et

d'achat à 5F. le m² et de laisser à la charge de M. MILAN les frais de notaire correspondants.

Il est toutefois demandé à M. MILAN de déplacer sa clôture afin de laisser une emprise de 8m au chemin créé.

(*) NOTA : Tous les terrains achetés ou vendus le sont au prix de 5F. le m² et, sauf indication contraire, la commune prend à sa charge les frais de notaire.

■ Dossier 20 "Lotissement les Justices II"

Le Conseil Municipal accepte de passer dans le domaine public les voies et espaces communs du lotissement "Les Justices II" et décide que les frais de notaire correspondants seront à la charge des propriétaires du lotissement.

Le CM décide également de passer dans le domaine public de la commune les voies et espaces communs :

- du lotissement GARIN "Les Basses Justices"
- des terrains NEBOUT "Allée des Génévriers"

D'autre part, le CM :

- demande au Maire de contacter les intéressés afin de leur soumettre les décisions prises ci-dessus ;
- autorise le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à ce dossier, et notamment les actes notariés à intervenir.

4 - QUESTIONS DIVERSES

■ Papeteries de La Couronne

Le Maire rend compte de la réunion des Conseils Municipaux de La Couronne et Roulet à laquelle ont participé des élus de Mouthiers, Claix, Saint-Michel, et Vœuil-et-Giget, et qui avait pour objet les licenciements et les fermetures d'entreprises des Bassin d'Emploi d'Angoulême.

Après en avoir délibéré, le CM approuve la décision prise par le collège des maires, qui a décidé de s'adresser aux Maires et Conseillers Municipaux du Bassin d'Emploi d'Angoulême pour prendre acte des conséquences de l'effondrement de l'emploi dans les entreprises du département, entraînant :

- une perte de revenus des familles,
- une perte des revenus des collectivités
- un appauvrissement général touchant tous les secteurs d'activités.

Une manifestation de solidarité a eu lieu à La Couronne le vendredi 25 Juin 1993 à 18 heures.

■ Gérance du réseau d'assainissement par la S.A.U.R.

Le Maire informe le CM qu'il a transmis un projet de traité de gérance à la D.D.A. de la Charente pour remarques et observations.

Il rappelle également au Conseil que le traité de gérance sera signé le 1^{er} juillet 1993.

■ Ecole Maternelle

Le maire informe le CM que plusieurs familles de communes extérieures ont émis le désir d'inscrire leurs enfants à l'école maternelle de Mouthiers.

Ces familles dépendant du secteur de Blanzac, la non-inscription de ces enfants à l'école maternelle de Blanzac pourrait remettre en

cause le maintien d'une des classes de la dite école. Afin de préserver les intérêts de chacun et de ne pas créer de tensions, une réunion de concertation sera organisée entre les communes concernées.

■ Pays du Sud Charente

Le Maire fait part de la proposition qu'il a reçue du Syndicat d'Initiative de Barbezieux concernant l'édition d'un guide touristique sur les quatre cantons du Sud Charente.

Une participation de 2 500 francs est demandée à la commune.

Le CM :

- donne son accord pour une participation de 2 500 francs de la commune à la condition qu'un texte concernant le canton de Blanzac, soient ajoutées :

- Les tourbières de Mouthiers
- L'église de Mouthiers
- La chaire à Calvin à Mouthiers

- demande que des exemplaires du guide soient mis à la disposition de la commune.

■ Chemin de Chez Grenet

Le Maire fait part d'une demande concernant l'achat du chemin rural de "Chez Grenet" à la route de Claix.

Le CM donne son accord de principe à cette demande, et décide que ce dossier sera soumis à enquête publique lors de la prochaine enquête.

■ A.D.D.M.

M. le Maire fait part au Conseil Municipal de la demande de subvention formulée par l'ADDM pour le fonctionnement de l'Ecole Départementale de Musique 93/94. Après en avoir pris connaissance et en avoir délibéré, le CM décide de revoir cette question ultérieurement.

■ Location Logement Future Mairie

Le Maire rappelle que l'immeuble acheté comprend deux logements locatifs dont un loué.

La commune étant devenue propriétaire de l'immeuble, les locataires sont devenus, par là même, locataires de la commune.

Le CM décide de maintenir le prix du loyer à 950 francs par mois sans charge à compter du 1^{er} juin 1993 et autorise le Maire à signer le contrat de location à intervenir.

■ Classe de Mer "Les Tricoles"

Le Maire fait part du projet de classe de mer pour la classe de Madame COLOMBEIX, du 14 au 18 Juin 93 "aux Tricoles" (Ile d'Oléron) pour un effectif de 6 élèves.

Après en avoir délibéré, le CM décide de participer financièrement à cette classe de mer à raison de 45 F. par jour et par enfant (somme déjà inscrite au Budget Primitif 93).

■ Terrain BEURIN-MEUNIER

Le Maire rappelle au Conseil Municipal que la commune a décidé l'acquisition du terrain BEURIN-CAP au lieu-dit "la Chauveterie".

Le CM émet trois hypothèses quant à la destination de cette parcelle :

- Lotissement Communal
- Lotissement Privé
- Création de logements sociaux.

Le CM décide de demander à l'Office Public des HLM d'étudier sur ce terrain, une opération de création de logements sociaux et autorise le Maire à entreprendre les démarches nécessaires.

■ Centre de Loisirs d'Eté

Le Maire rappelle qu'un CLSH, organisé par la MJC de Mouthiers, fonctionne sur la commune au mois de Juillet et la première semaine de Septembre, et qu'un CLSH intercommunal fonctionne à La Couronne au mois d'Août.

Pour mémoire, il rappelle que la commune a participé, pour le CLSH 92, au fonctionnement de ceux-ci à raison de 32F / jour / enfant de la commune.

Le CM décide de participer, à raison de 34 F par jour et par enfant de Mouthiers fréquentant un CLSH en 1993.

■ Abri-bus à Gersac

Le Maire rappelle au CM sa délibération en date du 16 Avril 93 concernant l'installation d'un abri-bus à Gersac.

Il informe le CM que le propriétaire a émis un avis favorable pour l'installation d'un abri-bus.

■ Régie du photocopieur

Le CM décide de fixer le prix des photocopies délivrées aux particuliers à :

- 1F pour le format A4 recto
- 2F pour le format A4 recto verso
- 2F pour le format A3 recto
- 4F pour le format A3 recto verso

Il décide d'instituer une régie de recettes permettant l'encaissement des produits des photocopies délivrées aux particuliers, et charge le Maire de prendre l'arrêté

- portant nomination d'un régisseur de recettes
- fixant le montant de l'encaissé
- fixant l'indemnité du régisseur.

■ Monuments historiques

Le Maire rappelle au CM sa délibération du 26 Mars 93 concernant la formation de gardiens-guides du Patrimoine de la commune.

Il informe le CM qu'une seule personne a suivi cette formation : Mme ROUSSEAU Annie.

Le CM décide de régler les frais d'hébergement et de rembourser les frais de restauration engagés pour ce stage.

■ Lavoirs

Le Maire rappelle au CM sa délibération du 14 Mai 93 demandant le versement d'une subvention auprès de la D.R.A.C. pour la restauration des lavoirs situés sur la commune. Il explique qu'il y a lieu d'apporter quelques modifications quant à sa forme. Il rappelle que la commune a émis le désir de voir restaurer et réhabiliter les vieux lavoirs situés sur la commune en bordure de la rivière "la Boème".

Un devis descriptif et estimatif des travaux de gros œuvre, Charpente et couverture a été établi pour un montant hors taxes de 202 761,00 francs.

Le CM : - décide de restaurer et réhabiliter les lavoirs situés sur le territoire de la commune ;

- sollicite l'aide financière maximale de l'Etat ;
- s'engage à ce que la commune finance l'opération sur le budget 93.

■ Immeuble DUBOIS

Le Maire explique que le Service des Domaines a refusé de délivrer à Maître BOURGUET, notaire, la fiche de visa nécessaire à la publication de l'acte de vente de l'immeuble DUBOIS, sis Place du Champ de Foire.

Après en avoir délibéré, le CM décide de passer outre l'avis des Domaines quant au prix d'achat de l'immeuble DUBOIS, l'abattement de 20% pour logements occupés n'étant pas justifié.

■ Révision du P.O.S.

Le Maire tient informé le CM de l'évolution de la révision du P.O.S. et du déroulement futur des opérations, à savoir :

- Réunion publique en Septembre
- Affichage et cahier de doléances pendant plusieurs semaines
- Modifications éventuelles
- enquêtes publique
- décision préfectorales

SEANCE DU 6 JUILLET 1993

Etaient présents :

MM. GERMON, TAMAGNA, BOUREAU, JOBIT, DESVAGES, CRUEIZE, DEDIEU, GACHINOIS, M^{me} FORGERON, M. LATHIERE, M^{me} MANANT, DISCOUR, THUILLIER.

Absents excusés :

M. DEDIEU qui a donné procuration à M. GACHINOIS, Mme VALLAT, M. BARBE, Mme PORTE et M. BONNET
Secrétaire de séance : M. DESVAGES.

1 - ENQUETE PUBLIQUE DE VOIRIE

Le Maire rappelle qu'une enquête de voirie concernant le classement et le déclassement des voies communales s'est déroulée en Mairie du 14 au 29 Juin 93.

A cette occasion, un registre d'enquête à été ouvert, sur lequel ont été notées les observations de plusieurs personnes et d'une Association.

Le Maire donne ensuite lecture des conclusions du Commissaire Enquêteur, M. LECHAT Dominique.

Le CM : - accepte et approuve, à l'unanimité des membres présents et représentés au moment du vote, les conclusions ;

- Charge le Maire d'effectuer les démarches nécessaires pour que suite soit donnée à cette affaire.

2 - AMENAGEMENT DE LA MAIRIE

Aucun élément nouveau pour ce dossier.

3 - QUESTIONS DIVERSES

■ Emprunt pour achat Terrain BEURIN-MEUNIER

Le Maire rappelle au CM sa délibération du 16 Avril 93 :

- décidant l'achat du terrain C86 sis à " la Chauveterie" appartenant à la succession BEURIN-MEUNIER pour la somme de 140 000 francs,
- décidant de financer cet achat par emprunt.

Le CM décide :

- de contracter, auprès de la Caisse Régionale de Crédit Agricole de la Charente, un emprunt d'un montant de 160 000 francs couvrant l'achat du terrain et la commission d'agence, aux conditions suivantes :

- montant : 160 000 francs (cent soixante mille francs)
- taux : 8,05 %
- durée : 15 ans
- Remboursements Trimestriels
- Versement souhaité : avant le 31 Juillet 93

- autorise le Maire à signer toutes les pièces se rapportant à cette affaire et notamment le contrat de prêt à intervenir entre la commune et la Caisse Régionale de Crédit Agricole.

■ Conteneurs

L'Entreprise Charentaise de voirie n'ayant pas encore équipé ses bennes de ramassage d'ordures ménagères pour la collecte des conteneurs, l'achat de ceux-ci est différé au mois d'Octobre 93, date à laquelle tout devrait être prêt. Il sera conseillé aux usagers de se munir de conteneurs supérieurs à 110 litres et inférieurs à 600 litres.

■ Papeteries de l'Abbaye

Le Maire informe le CM de la suite et du dénouement des problèmes rencontrés aux papeteries l'Abbaye à La Couronne.

Il a donné également lecture de la délibération prise par le Conseil Municipal de Nersac en date du 25 Juin 93, soutenant l'action menée par la population et les élus, concernant la situation de l'emploi.

■ Demande de logement

Le Maire présente la demande d'une personne demeurant à Ronsenac, et qui est à la recherche d'un logement avec possibilité d'élevage de chiens.

Suite sera donnée à sa demande dans le cas où un tel logement serait déclaré vacant et à louer.

■ Monument du mois

M. LATHIERE distribue au Conseil Municipal le programme du "Monument du mois de Septembre 93" qui se déroulera à Mouthiers autour de la Chaire à Calvin.

Il demande également, qu'à cette occasion, soient disposés deux panneaux supplémentaires indiquant "la Chaire à Calvin".

S.C. MOUTHIER FOOT

Le SCM repart pour une nouvelle saison avec la même équipe dirigeante, fidèle depuis plusieurs années au Président Pierre DESVAGES et au club. Les mois à venir seront placés sous le signe de la continuité. Cette année l'école de foot repartira avec l'ambition intacte de faire pratiquer aux jeunes le foot. Mais soyez indulgents lorsque tout ne sera pas parfait, nous ne sommes que des bénévoles qui essayons de faire pour le mieux. Venez accompagner vos enfants le samedi de temps en temps, ce sera notre seule exigence pour eux.

QUELQUES CONSEILS PRATIQUES :

ECOLE DE FOOT : Responsable : Alain Combeau : 45 67 97 97

Inscription et renouvellement le 1er Septembre de 14h à 18h

Le Club fournira à tous les licenciés : licence, short, chaussettes, maillot pour le championnat.

RENOUVELLEMENT : Fournir une photo.

NOUVEAUX LICENCIÉS : Fournir une photo, une fiche individuelle d'Etat Civil, et, (de débutants à cadets), une autorisation parentale.

COTISATION POUR L'ANNÉE : cadets - minimes : 100 F. - Pupilles - poussins : 80 F. - Débutants : 60 F.

CONSEILS PRATIQUES POUR LES ENTRAÎNEMENTS ET LES MATCHS :

IMPORTANT : une serviette, des vêtements de rechange, un K-way pour la pluie. Aucun objet de valeur.

JUNIORS - SÉNIORS - VÉTÉRANS :

Les entraînements seront assurés par Florent Rossi, Y. Lasnier, A. Chauveron, le mardi et jeudi à 19 heures.

Une permanence lors des entraînements sera assurée par notre secrétaire Martine Gauthier de 18h45 à 19h15 au stade.

COTISATIONS de juniors à seniors : 100 F.

Merci de bien vouloir nous faire parvenir ces éléments lors de la remise de votre licence signée par vous et le médecin.

SUPPORTERS : Une carte de membre bienfaiteur vous permettra l'accès gratuit au stade sauf match de coupe. Le prix est de 50 F pour l'année.

BONNE RENTRÉE A TOUS.

TENNIS CLUB DE MOUTHIER

Le tournoi open annuel de tennis s'est déroulé avec succès du 18 au 27 Juin 1993 sous le signe du beau temps.

Les 75 participants (du club et des clubs alentours) ont eu beaucoup de plaisir à disputer leurs matchs en extérieur sur les courts du club et sur les courts aimablement mis à notre disposition par Messieurs de BEAUCE et MICHAUD.

A noter que le résultat financier de cette manifestation sportive est positif, grâce à la générosité des sponsors. Nous en sommes doublement satisfaits car ce plus nous permettra d'alimenter le poste "école de tennis".

Il est important de souligner également que pour la première fois, l'open de Mouthiers a

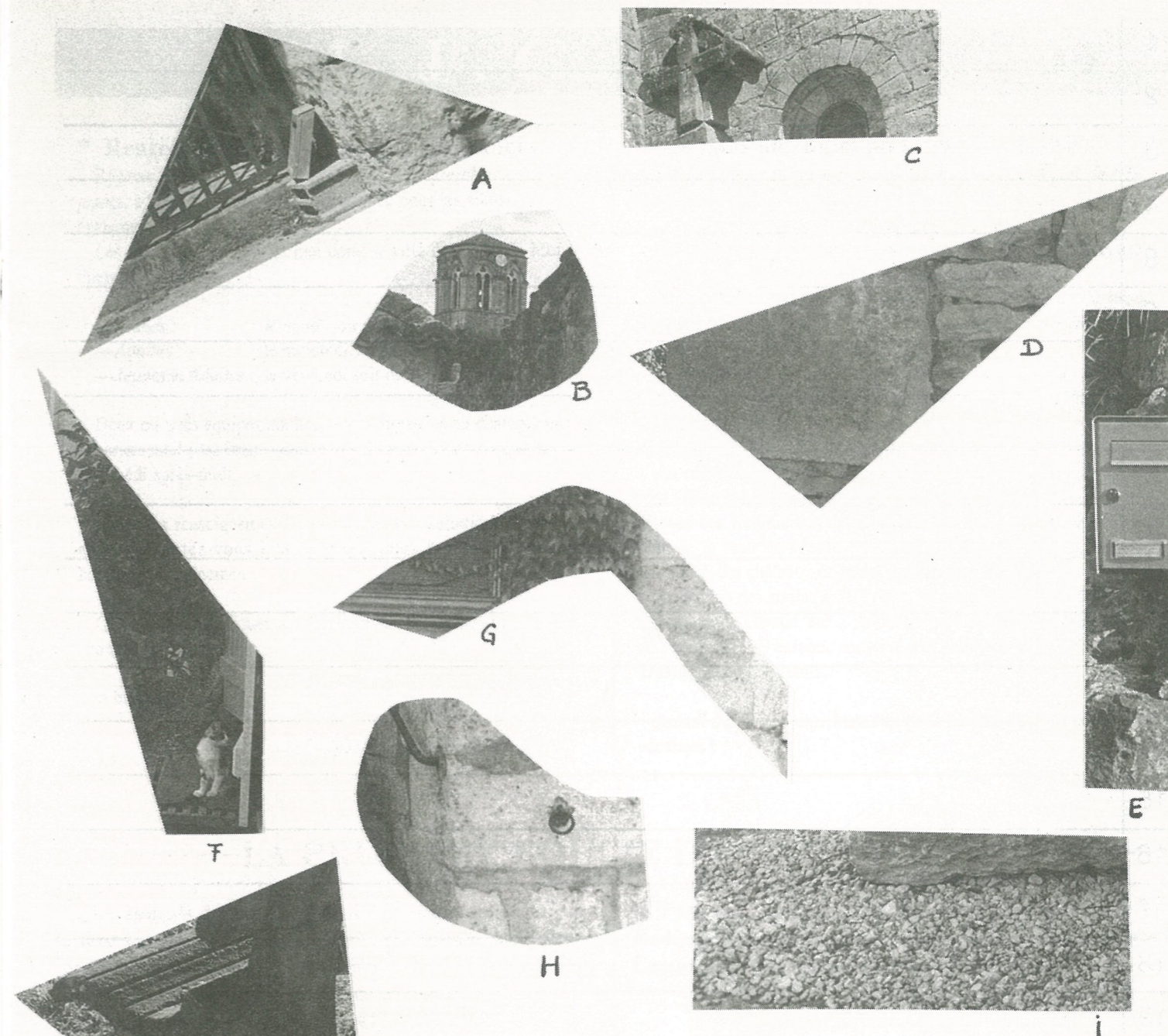
vu une importante participation des plus jeunes du club (dont c'était pour la plupart la première participation à un tournoi de "grands"). Ils ne se sont pas laissés impressionner par leur aînés.

Pour clôturer l'année tennistique, nous invitons tous les adhérents à participer au tournoi interne qui se déroulera du **lundi 13 au dimanche 26 Septembre 1993.**

Merci à tous pour votre participation.

Rendez-vous sur les courts à la rentrée !

NB : La prochaine assemblée générale du tennis aura lieu le **vendredi 10 Septembre à 20h30 à la Mairie**, nous vous invitons à y participer.



Règlement du Concours

Dans le cadre de l'opération "monument du mois", 20 photos vont être placées dans les vitrines des magasins de Mouthiers, ainsi qu'au Crédit Agricole et à La Poste : saurez-vous reconnaître les lieux qu'elles vous proposent ? (tous font partie du bourg). Chaque photo est numérotée : sur le bulletin réponse, notez sa situation de façon précise (vous pouvez même dire d'où a été pris le cliché).

Dix morceaux de ces photos ont été découpés : à vous de les remettre à leur place ! Dites par exemple, A fait partie de 1 ou de 6... Soyez perspicaces ; vous disposez de tout le mois de septembre pour exercer votre œil.

Des boîtes seront mises à votre disposition, à la mairie et à la MJC, pour y glisser vos réponses. Les gagnants seront récompensés.

Ah ! n'oubliez pas de répondre à cette question subsidiaire : combien de réponses y aura-t-il en tout à ce concours ?

1	
2	
3	
4	
5	
6	
7	
8	
9	
10	
11	
12	
13	
14	
15	
16	
17	
18	
19	
20	
A	
B	
C	
D	
E	
F	
G	
H	
I	
J	

Bulletin - réponse

- Dans les cases numérotées de 1 à 20, situez chaque photo.
- Dans les cases A, b... situez chaque détail.

Nombre de réponses
au concours :

M. J. C. INFOS

*** Rentrée du tennis de table à Mouthiers**

Reprise des entraînements le mardi 7 Septembre pour les jeunes, à 20 h ; le mercredi 8 Septembre pour les adultes à 20 h également.

Les entraînements auront lieu dans la salle des fêtes de Mouthiers.

- Jeunes : le mardi soir de 20h à 21h30
- Adultes : le mercredi soir de 20h à 22h30
- Jeunes et Adultes : le vendredi soir de 20h à 22h30

Deux ou trois équipes adultes seront engagées en championnat départemental ; les jeunes auront régulièrement des compétitions le samedi après-midi.

Pour tous renseignements concernant les inscriptions, licences etc... présentez-vous à la salle des fêtes de Mouthiers aux horaires d'entraînement.

Que ce soit pour jouer en championnat ou pour vous amuser, venez nombreux !

A bientôt.

Le Bureau du Tennis de Table

*** Le mois de Juillet au Centre de Loisirs**

Le Centre de Loisirs a accueilli en Juillet une quarantaine d'enfants, chaque jour.

Pour encadrer, intéresser, amuser tous ces enfants, le directrice Nadine, était entourée de huit moniteurs et monitrices.

Au programme, des centres d'intérêts nombreux et variés, beaucoup d'activités, des sorties, un grand dynamisme et une fête offerte aux parents pour clôturer le mois.

Au programme de la fête : une comédie musicale, un jeu théâtral, un spectacle de marionnettes, des chants et des danses par les plus grands. Les petits ont fait du décor de boulangerie, se sont déguisés sur le thème du pain et ont inventé une chanson.

Au cours du mois, les enfants ont fait une randonnée à vélo. Ils sont allés chez le potier, M. Bussac, en prenant les chemins pittoresques des Reigniers et de Forge. Ils ont aussi peint la cabane en bois de la cour de l'école élémentaire ; ils ont construit un port miniature, des châteaux de sable, des moulins à eau, etc...

Ils ont fait des sorties à St-Yrieix, au parc de Bellevue, à Roulet, au barrage de Lavaud, etc... ils ont pu participer à deux camps : l'un de 3 jours, avec 9 enfants, consacré aux poneys à Torsac, l'autre aux Tricoles, avec 11 enfants.

Autant d'activités, enrichissantes pour l'enfant en cette période de vacances !

LA PREMIERE BOUGIE D'ACTION JEUNE

Le samedi 10 Juillet dernier, un an après la première manifestation de notre association, nous avons organisé un concours de Pétanque suivi en soirée d'un bal. Cette journée, qui pourrait devenir la "manifestation anniversaire" d'Action Jeune, s'est avérée un succès, offrant aux personnes jeunes ou moins jeunes de la commune deux animations pour se divertir et passer de bons moments ensemble. Le concours de Pétanque a vu l'inscription de plus d'une trentaine de doublettes.

Nous tenons bien entendu à remercier les différents commerçants de Mouthiers qui nous ont une nouvelle fois tant aidé dans notre organisation. Ces commerçants de la commune nous ayant généreusement offert de nombreux et jolis lots sont les suivants : le Café de la Gare,

la Pâtisserie-Boulangerie Aussurin, le Chasseur M. Dedieu, M. et Mme Lalanne de Cali, le Café Marcel Lamazière, le cabinet d'Assurance de Mme Forgeron, le Salon de Coiffure Métamorphose et la banque "Crédit Agricole".

Parallèlement à ces commerçants présentés, joignons également à la réussite de notre manifestation, l'hypermarché Auchan de La Couronne, les papeteries de La Couronne et de la mutuelle complémentaire 403 d'Angoulême.

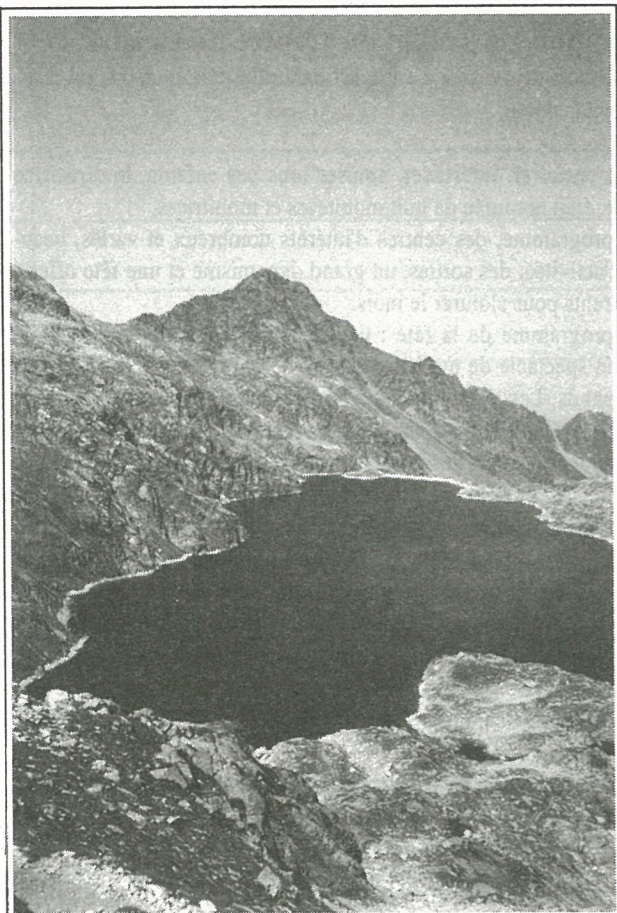
Pour finir, soulignons l'aide matérielle que nous a apportée le Comité des Fêtes et le Club de Football de Mouthiers.

A bientôt dans le bulletin municipal.



Le prochain rendez-vous de nos adhérents constituera la deuxième Assemblée Générale de l'Association où sera dressé un bilan de notre première année d'activités et seront exposées nos perspectives d'avenir.
Bonne rentrée de vacances !

Les MONASTEROCS



Lac MIGOUÉLOU

"Le choc du Roc"

Les sacs à dos chargés d'aventure et d'évasion, nos MONASTEROCS ont affronté cet été la montagne, du 26 au 31 juillet, à la découverte des plus grands lacs des Pyrénées (lac d'Artouste, lac Migouélou à 2300 m d'altitude).

Dure fut la balade sous un soleil torride digne des Dieux, dure fut la montée et l'escalade du port du Lavedan, dur fut le passage du col d'Artouste, plus dure fut la descente des mille mètres de dénivellé pour rejoindre le mini-bus au fond de la vallée, mais plus surprenant fut le CHOC au détour du lac d'Artouste, quand (ô stupeur à 2300 m !) des petits trains chargés à bloc de touristes aux pieds plats déchargeaient leurs wagonnets, alors que nous, après deux jours de marche, nous descendions des plus hautes cimes, les mollets saillants, les épaules meurtries, avec dans les yeux de superbes paysages, le calme de l'effort et la solitude.

La civilisation existait bel et bien, mais si haut ?

Après une courte halte, vite nous nous sommes enfuis vers d'autres horizons toujours plus haut à la recherche de la tranquillité, loin du bruit, pour mieux apprécier à sa juste valeur la MONTAGNE à l'état pur.

Dieu que la montagne est belle.

Jacky.

RESULTATS DES CONCOURS DE FLEURISSEMENT (1)

1- CONCOURS DÉPARTEMENTAL : (Présidé par un conseiller général) :

- M. et Mme Rémy Goumar :
- 3^{ème} prix dans la catégorie "Jardins et Balcons"
- 4^{ème} prix dans la catégorie "Maisons Fleuries avec jardin visible de la rue"
- M. et Mme Jacques Dedieu :
- 3^{ème} prix dans la catégories "Balcons et Terrasses"
- Mme Troubat :
- 2^{ème} prix dans la catégorie "Fermes Fleuries"

2- CONCOURS COMMUNAL : Catégorie "Jardins Fleuris"

- 1^{er} : M. et Mme Goumar Rémy
- 2^{ème} : M. et Mme Essely Yves
- 3^{ème} : M. et Mme Denépoux Bernard
- 4^{ème} : M. et Mme Prouteau Siméon

5^{ème} ex. : M. et Mme Nicoleau Marcelin
M. et Mme Leoutre Pascal

Catégorie "Maisons Fleuries"

1^{er} ex. : M. et Mme Mautré Jean-Pierre
M. et Mme Leprat Frédéric
Mme Dedieu Lydie

4^{ème} : M. et Mme Dousseau Yvan

5^{ème} ex. : Mme Dedieu Jeanne
M. et Mme Soury Bernard

Catégorie "Fermes Fleuries"

- 1^{er} : M. et Mme Troubat Serge
- 2^{ème} : M. et Mme Devigne Michel
- 3^{ème} : M. et Mme Basland Emile
- 4^{ème} : M. et Mme Grolleau Bernard
- 5^{ème} : Mme Mignon Odette
- 6^{ème} : M. et Mme Guibreteau Serge

MONUMENT DU MOIS

MOUTHIERS-SUR-BOEME :
FRISE MAGDALENIENNE DE LA "CHAIRE A CALVIN"

LANCEMENT DE L'OPERATION

Lundi 6 septembre à 11h

VISITE DU SITE "LA CHAIRE A CALVIN"

Commentée par M. Louis Duport, archéologue. Chaque samedi à 14h30 (11, 18, 25 septembre et 2 octobre). Rendez-vous Place de la Gare.
Visite sur rendez-vous pour les groupes : inscriptions à la mairie de Mouthiers en précisant jour et heure souhaités (Tél. : 45 67 92 20).
Un aménagement est prévu pour voir la frise en l'absence de guide.
La traversée du Site se fait à pied.

VISITE DU MINI-MUSEE

Tous les jours du 6 septembre au 3 octobre de 14h à 18h.
Situé à la Maison pour tous (MJC), Place de la Gare.
Il abrite un moulage de la frise de "LA CHAIRE A CALVIN".

EXPOSITION SUR LA PRÉHISTOIRE

Tous les jours du 6 septembre au 3 octobre de 14h à 18h.
Objets trouvés, entre autres, à Mouthiers.
Maquettes sur la vie préhistorique réalisées par des élèves.
Vidéo sur la préhistoire en Charente.

JEU PHOTOS

Du 6 septembre au 3 octobre. Dans les vitrines des commerçants.

RALLYE DES SITES PRÉHISTORIQUES

Rallye des Sites Préhistoriques de Mouthiers. Dimanche 12 septembre
Rassemblement Place de la Gare.
En partie en voiture et en partie à pied.

ILLUMINATIONS

Du Site de "LA CHAIRE A CALVIN" : les samedi 18 septembre et dimanche 3 octobre.
(Peut-être également à d'autres dates). Visite guidée à 20h
DE L'EGLISE ET DES VIEUX LAVOIRS SUR LA BOEME : TOUT LE MOIS.

CONCERTS :

"CHŒURS DE BOEME" et ensemble "MODULATION".
Samedi 18 septembre à 21h - dans l'église.
Chœurs sous la direction de Jacques Marot.
Entrée 30Fr, gratuit pour les moins de 15 ans.

"CHŒUR DES ENFANTS DES ECOLES" et ensemble "OPUS 16".
(Egalement petit spectacle ayant pour thème la préhistoire interprété par de jeunes élèves).

Dimanche 3 octobre à 16h - dans la salle polyvalente.
Avec la participation de "CHŒURS DE BOEME". Chœur sous la direction de J. MAROT.
Ensemble "OPUS 16" sous la direction de Jacques PESI. Entrée 30 et 50 Frs.

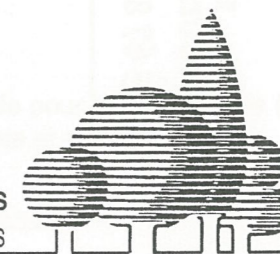
MAIRIE DE MOUTHIERS/BOEME

Tél. : 45 67 92 20



- ASSAINISSEMENT -

Pour tous renseignements
concernant l'assainissement collectif,
il y a lieu à compter du 1er Juillet 1993,
de s'adresser directement à la SAUR.



GROUPEMENT DES
PRODUCTEURS FORESTIERS
POITOU - CHARENTES

COOPERATIVE
FORESTIERE
POITOU - CHARENTES

SIÈGE SOCIAL : Zone artisanale - La Croix de la Cadoue - 86240 SMARVES - Tél. 49 88 47 47

**PARTICIPEZ
A NOTRE VENTE
DE BOIS SUR PIED
DE NOVEMBRE 1993**

CONTACTEZ NOS TECHNICIENS

SECTEUR CHARENTE

M. METAYER
Tél. : 45 69 71 12

SECTEUR VIENNE

DEUX-SEVRES
M. DURIVALT
Tél. : 49 88 47 47

SECTEUR
CHARENTE MARITIME
M. de PONTBRIAND
Tél. : 46 93 11 93

POUR LE MARTELAGE DE VOS COUPES AVANT LE

15 SEPTEMBRE 1993

TOUTES ESSENCES DEMANDÉES

TAXI

7 jours/7

A. LADEUIL - BP 11 MOUTHIERS
TRANSPORT MEDICAL ASSIS
TOUTES DISTANCES

Tél. 45 67 89 89

Entreprise S. SIMÉONI

Maçonnerie - Couverture
Carrelage
Neuf et Rénovation
Plans - Devis

Le Brisset, 16440 Mouthiers
Tél. 45.67.92.26

NOUVEAU !!!

RELAIS CREDIT MUTUEL

Le Magasin CALI

Place du Champ de Foire
est à votre disposition pour
vos retraits par chèque

CREDIT MUTUEL la banque à qui parler

Tél. 45 67 10 12

TOUS MATERIAUX DE CONSTRUCTION

FER - BOIS - PVC - ISOLATION
DALLAGE CARRELAGE - COUVERTURE
MENUISERIE PVC & BOIS - ESCALIERS
— DEVIS GRATUIT —

Sarl RICHON-DELAUNAY

ZE Les Rentes
LIVRAISON 16440 MOUTHIERS

Tél. 45 67 85 06

Garage MANON Christian
AGENT RENAULT

La Croix Ronde - 16440 Mouthiers sur Boème

☎ 45 67 92 02

• Réparation toutes marques
• Prêt de véhicule pour toute
intervention importante.

Dans votre commune

Chaussures

DEDIEU

ACHETEZ A MOUTHIERS
Choix, prix et qualité

Tél. : 45 67 92 06

La Boème Fleurie

Fleurs Naturelles, Séchées, Mariage, Planches, Deuil, Articles, Funéraires,
Toutes Compositions Florales. Livraisons à domicile.

OUVERT : • Mardi au Samedi de 9h30 à 12h30 et 14h30 à 19h30
• Tous les Dimanches et Jours Fériés de 9h30 à 12h30

26, rue de la Boème - 16440 MOUTHIERS - Tél. 45 67 83 87

PLATRERIE - CLOISON SÈCHE
ISOLATION - PLAFONDS SUSPENDUS

GENDRON Dominique

Les Agriers

Tél. 45 67 88 03

CECILE FORGERON

TOUTES ASSURANCES

23, rue de la Boème

16440 MOUTHIERS-SUR-BOÈME

Tél. : 45 67 82 85

Fax : 45 67 80 62

Metamorphose

Tél. 45 67 83 69

COIFFURE Hommes Dames Enfants

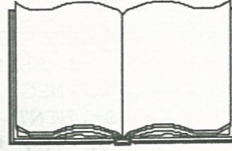
Une fois par mois une ESTHÉTICIENNE est à
votre disposition au Salon "sur rendez-vous"

BOUTIQUE FANTAISIE

Centre bourg - Place Petite Rosselle
16440 MOUTHIERS SUR BOÈME

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

57, Rue de la Boème



Nouveaux horaires :

à partir du 1er septembre

Lundi : de 15h à 19h

Meercredi, Jeudi, Vendredi et Samedi de 14h à 17h30

On recherche un ou plusieurs bénévole (s) pour assurer l'ouverture de la bibliothèque le mardi. Les volontaires sont invités à se présenter à un des animateurs aux heures d'ouverture.

Carte d'Abonné (saison 1993 - 1994)

Valable jusqu'au 31 Août 1994 : une seule pour toute la famille (20Fr) donne droit à une carte de lecteur par personne (parents et enfants).

Bilan du 1er semestre de fonctionnement :

- 172 abonnés

- 1429 visiteurs (plus 8 classes des écoles)

- 1428 livres prêtés

Monument du mois :

A l'occasion du monument du mois (voir dans ce bulletin), la bibliothèque proposera jusqu'au 2 octobre des documents écrits et photographiques concernant la préhistoire à travers le monde.

FUREUR DE LIRE

La bibliothèque participera cette année à la 4ème édition de cette manifestation nationale en proposant un :

CONCOURS D'ECRITURE pour les 4-16 ans

Remise des prix le samedi 16 octobre

(Règlement disponible à la bibliothèque, dans les écoles, au centre de loisirs, à la MJC)

• MEDECINS DE GARDE •

..... SEPTEMBRE

05 Septembre	Dr VALLAT	La Couronne	Tél. : 45 67 44 40
12 Septembre	Dr ALLIAT	Fléac	Tél. : 45 91 08 19
19 Septembre	Dr BOUCHERE	Roulet	Tél. : 45 66 32 11
26 Septembre	Dr CAFOUR	La Couronne	Tél. : 45 61 02 69

..... OCTOBRE

03 Octobre	Dr VIGNAUD	Mouthiers	Tél. : 45 67 82 37
10 Octobre	Dr COMUZZI	Roulet	Tél. : 45 66 42 95
17 Octobre	Dr MISCHO	Linars	Tél. : 45 91 23 24
24 Octobre	Dr CORBEL	Nersac	Tél. : 45 90 59 00
31 Octobre	Dr CAFOUR	La Couronne	Tél. : 45 61 02 69



SERIGRAPHIE

PUBLICITE PAR L'OBJET
CADEAUX D'ENTREPRISE
PINS - IMPRIMERIE

CREATION

B.P. 12

16440 MOUTHIERS-SUR-BOÈME

Tél. 45 67 81 39 - Fax 45 67 81 44

HORizontalement :

- 1 - Une jolie vache.
- 2 - Petite bordelaise ou grosse américaine.
- 3 - Vénérées. Iridium.
- 4 - Conduire. Prénom.
- 5 - Attrapé. Explorateur de l'Antarctique.
- 6 - Possèdent. Chemisette passée de mode.
- 7 - Pronom inversé. Non-conformisme.
- 8 - Vaisseau lunaire. Plante textile.
- 9 - Pas facile à repeindre !. Le camp de Grant.
- 10 - Petite quantité. Mode.
- 11 - Supprimées de façons radicale.

- VI - Reste au fond. Actifidié. Fait du bruit avec Fifi.
- VII - Françaises qui ne manquent pas de biscuits ?
- VIII - Pronom. Ne sont pas toujours propres. Retire.
- IX - Pêcheur ou poisson.
- X - Adoucie dans son relief. Fatigant quand il est plein.

	I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX	X
1										
2		■								
3								■		
4						■				
5					■					
6			■							
7			■							
8				■			■			■
9						■				
10					■					
11										

VERTICALEMENT :

- I - Grand spécialiste du déchiffrement.
- II - Ce n'est pas le premier venu !
- III - Plante vénéneuse. Minéral transparent.
- IV - Espacées. Monnaie orientale.
- V - Fait partie d'une ligne historique. Transi.

Solution dans le prochain numéro

Les Mots Croisés (Inédits) de J.P.B. — Problème N° 15 —

SOLUTION DU PROBLEME N° 14

HORizontalement VERTICALEMENT

- | | |
|------------------|---------------------|
| 1- VERS - MISSI | I- VENDEMIARE |
| 2- ET - ALENCON | II- ETUDIASSENT |
| 3- NUQUE - CHUT | III- RIO - NEO |
| 4- DD - REALESE | IV- SAURENT |
| 5- EIRE - CIMES | V- LEE - TOT - GI |
| 6- MAINTENANT | VI- ME - ACEPHALE |
| 7- ISOTOPE - TI | VII- INCLINE - SA |
| 8- AS - TH - FEN | VIII- SCHEMA - FANE |
| 9- IENA - ASANA | IX- SOUSSENTENDU |
| 10- RNE - GLANDU | X- INTESTINAUX |
| 11- ETOLIE - EUX | |

CALENDRIER des FESTIVITES

SEPTEMBRE

- Les 4 ET 5** Don du sang (Blanzac)
Ball trap (Comité des Fêtes)
- LUNDI 6** lancement opération
"monument du mois"
- VENDREDI 10** R.G. du Tennis
- DIMANCHE 12** Rallye Touristique (MJC)
- SAMEDI 18** Concert "Chœurs de Boème"
et ensemble "Modulation"

OCTOBRE

- DIMANCHE 3** Concert "Chœurs des enfants
des Ecoles" et "OPUS 16"
- JEUDI 7** Ciné MJC
- Les 9 et 10** Frairie des Vendanges
- SAMEDI 9** Concert Jazz "Pharaon" (MJC)
- SAMEDI 23** Dîner dansant ADMR
- SAMEDI 30** Rencontre Poésie (MJC)

Etat Civil

• Naissances •

- le 21 Juin.
Rodolphe Gendron
- le 22 Juillet
Zoé Daygre

• Mariages •

- le 26 juin
Karim TRAICH et Marie-Rose LEGER
- le 17 Juillet
Jean-Pierre PLA et Sophie NERCAM
- le 24 Juillet
Philippe AUBRY et Chantal RAYMOND
- le 31 Juillet
Laurent GREUER et Laurence LAVAUD

• le 14 Août

Jean-François BRICQ-DUBOIS et
Marie-Isabelle FEYTIS

• Décès •

- 26 Juillet Mirka BARRIERE
- le 28 Juillet Marc BARRERA
- le 31 Juillet Aimée SIMON
- le 3 Août Suzanne RINJONNEAU
- le 13 Août Pierrette FAUBERT

Le prochain
bulletin

Il paraîtra début Octobre Les articles et annonces des associations et particuliers devront être déposés à la mairie avant le 20 Septembre.

Rappelons que les annonces concernent les activités prévues jusqu'au 10 du mois suivant (Jusqu'au 10 janvier pour le n° de décembre par exemple). On évite ainsi les problèmes dus à d'éventuels retards de parution.